

**PÔLE PILOTAGE  
DE L'EFFICIENCE ET  
DES RESSOURCES  
FINANCIÈRES**

7 bis, allée de l'Île Gloriette  
44 093 Nantes cedex 1  
bp-pole-finances@chu-nantes.fr

DIRECTRICE  
Caroline RAUSCENT

BUDGET ET  
CONTROLE INTERNE  
Gaëlle BOUVIER-MULLER  
DIRECTRICE

RECETTES  
Nathalie DOLLEY  
DIRECTRICE

INVESTISSEMENTS  
Caroline RAUSCENT  
DIRECTRICE

**DECISION PPERF N° 10 022/2025  
FIXANT LE MONTANT DES DROITS D'INSCRIPTION  
AUX CONCOURS D'ENTREE ORGANISES PAR LE DEPARTEMENT  
DES INSTITUTS DE FORMATION  
A COMPTER DU 1<sup>er</sup> janvier 2026**

Vu l'article L6143.7 du code de la santé publique, le montant des droits d'inscription aux concours d'entrée organisés par le Département des Instituts de Formation est fixé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, comme suit :

-	Institut de formation d'ambulanciers.....	77 €
-	Institut de formation d'ambulanciers, sélection PARCOURS NON COMPLET	60 €
-	Ecole d'infirmiers anesthésistes, d'infirmiers puériculteurs(trices), d'infirmiers de bloc opératoire.....	127 €
-	Institut de formation en soins infirmiers.....	127 €
-	Institut de formation des manipulateurs en électroradiologie médicale.....	127 €
-	Institut de formation des cadres de santé.....	201 €
-	Institut de formation des accompagnants éducatifs et sociaux.....	37 €

Cette décision est susceptible d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Nantes, le 15 DEC. 2025

Nathalie Dolley  
Directrice des Recettes  
Direction du Pôle Pilotage de l'Efficience  
et des Ressources Financières